

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE LA HALTE GARDERIE

Etabli en janvier 2025





SOMMAIRE

A) LE PROJET SOCIAL.....p.3

- 1-1 Les objectifs du projetp.3
- 1-2 Les prestations d'accueil proposéesp.4
 - 1) Le type de structure.....p.4
 - 2) Le nombre d'enfants accueillisp.5
 - 3) Le localp.5
- 1-3 Horaires et périodes de fonctionnementp.6

B) LE PROJET EDUCATIFp.7

- 1- L'encadrement des enfantsp.7
- 2- Les relations avec les organismes extérieursp.8
- 3- Le rôle des parents dans la vie de l'établissementp.8

C) PROJET PÉDAGOGIQUEp.9

- Le fonctionnement de la structure.....p.9
- Le temps d'accueilp.10
- Le temps d'adaptationp.11
- Les temps de jeu.....p.12
- Cahier de transmission/communication échangesp.13
- La sécurité et l'hygiènep.13
- La santé environnementale.....p.14
- Les temps de soinp.14
- Les temps de sommeilp.15
- Les projets et la place des famillesp.15



A) Le projet social

1-1- Les objectifs du projet

La micro-crèche est un établissement d'accueil du jeune enfant à la gestion municipale, située au 7 rue du Château 77400 Dampmart, ouvert de 8h45 à 11h15.

L'objectif du projet de la micro-crèche est :

- Proposer un accueil de qualité aux enfants et aux familles.
- Permettre aux parents qui le souhaitent de reprendre une activité professionnelle
- Favoriser les échanges entre les professionnels et les parents
- Soutenir les familles dans leur parentalité
- Accompagner les jeunes enfants « à la séparation »
- Intégrer progressivement les enfants à l'école maternelle : passerelle école

La structure est ouverte à toutes les familles et à tous les enfants. La mixité et l'égalité de tous pour profiter du service rendu sont les maîtres mots de nos actions. Nous accueillons les enfants de 10 mois à moins de 4 ans en leur proposant des activités tournées vers l'échange et l'ouverture au monde qui stimulent leur développement personnel tout en favorisant leur intégration sociale.

Les professionnelles qui contribuent à l'accueil des enfants sont composés d'une équipe pluridisciplinaire, d'une coordinatrice enfance, d'une éducatrice de jeunes enfants et d'animatrices (CAP Petite Enfance ou BAFA), qui interviennent au quotidien. La proportion de personnel diplômé répond aux exigences du décret régissant l'activité. Ce choix a été dicté par une volonté d'offrir un maximum de garantie quant au professionnalisme proposé au sein de la structure.

La bienveillance est appliquée au quotidien dans notre structure tant au niveau des enfants et de leur famille, que des ressources humaines ou de l'environnement.

Les professionnels sont dans une attitude bienveillante et positive où l'enfant est soutenu, encouragé, valorisé. Chaque famille, chaque enfant est accueilli et respecté dans sa singularité. Même si, nous proposons une structure collective, nous mettons l'individualité de chacun au cœur de nos actions.



Nous souhaitons répondre aux attentes et aux contraintes des familles et des professionnelles :

- Accueillir à temps complet ou partiel les enfants de 10 mois à 4 ans en leur proposant des activités innovantes, tournées vers l'échange et l'ouverture au monde qui stimulent leur développement personnel tout en favorisant leur intégration sociale.
- Proposer aux familles un service adapté à un mode de vie « urbain » pour pouvoir consacrer un maximum de temps « sans stress » à leurs enfants et conjoint.
- Fédérer les équipes autour d'un projet motivant et novateur tout en assurant un management individuel.
- La structure a également pour projet d'ouvrir ses portes à tous en réservant des places pour les enfants porteurs d'un handicap.

Enfin, la halte-garderie souhaite pouvoir répondre aux imprévus de la vie en assurant un accueil temporaire des enfants, lorsque des familles se trouvent dans des situations d'urgence (séparation des parents, hospitalisation, reprise d'une activité professionnelle...sous justificatif) Il y a 10 places et 1 est réservée en cas d'urgence.

1-2 Les prestations d'accueil proposées

1. Le type de structure

La halte-garderie est une structure dite « micro-crèche » de 10 places. Elle accueille les enfants de 10 mois à 4 ans à temps partiel.

L'accueil peut être proposé sous différentes formes :

L'accueil régulier :

Il répond aux besoins de garde planifiables. L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Cet accueil est défini en nombre d'heures, il peut être à temps plein ou à temps partiel. L'inscription de l'enfant sur des temps d'accueil fixés à l'avance, sur un nombre de jours planifiés (ex : 1 ou 3 demi-journées



par semaine...) et sur une durée prévisionnelle (ex : 3 mois, 6 mois...) définit l'accueil régulier.

L'accueil occasionnel :

L'accueil occasionnel est de courte durée. Il s'adresse généralement à des enfants déjà inscrits et permet de répondre à un besoin ponctuel d'accueil non planifiable.

L'accueil d'urgence :

Cette forme d'accueil présente un caractère de dépannage sur une très courte durée. Il permet de répondre à un besoin d'accueil qui ne peut être différé. La famille n'est généralement pas connue de la structure.

La halte-garderie est également favorable à l'accueil d'enfants porteurs de handicaps et d'enfants dont les familles se trouvent dans des situations d'urgences.

2. Le nombre d'enfants accueillis

Afin d'assurer à tous un espace de vie suffisant, la halte-garderie a une capacité d'accueil de 10 enfants par matinée.

3. Le local

Le local situé au 7 rue Gambetta 77400 Dampmart et dispose d'une surface de 39,10 m².

1-3: Horaires et périodes de fonctionnement

Les jours d'ouverture de la halte-garderie sont les lundis, mardis et vendredis matin de 8h45 à 11h15.



Il y a des fermetures annuelles pendant les vacances scolaires et les jours fériés qui sont les suivants, le calendrier des dates précises sera disponible à l'entrée de la Halte-Garderie :

- Vacances d'hiver
- Vacances de printemps
- Vacances d'été
- Vacances de la Toussaint
- Vacances de Noël

Les jours fériés :

- Nouvel an
- Lundi de Pâques
- Fête du Travail
- Victoire 1945
- Ascension
- Pont de l'éducation nationale
- Lundi de Pentecôte
- Fête nationale
- Assomption
- Toussaint
- Armistice 1918
- Noël



B) Le projet éducatif

1. L'encadrement des enfants

La halte-garderie de Dampmart est portée par une équipe professionnelle pluridisciplinaire. Son objectif est d'être proche des enfants mais aussi des familles. En conformité avec le décret en vigueur, les enfants sont encadrés de la façon suivante :

- 1 personne pour 6 enfants.

L'équipe est constituée de :

- 1 coordinatrice petite enfance

Elle exerce la direction de l'établissement sous l'autorité de la mairie en respectant les valeurs et la charte qualité de la mairie de Dampmart et en utilisant les outils mis en place par la ville. Elle est la garante de la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles, des professionnelles et intervenants extérieurs et de l'image de l'établissement.

- 1 RSAI (Référant Santé Accueil Inclusif) :

Elle apporte ses compétences et se consacre sur son temps de présence à son rôle propre d'Infirmier Diplômé d'État en fonction de ses spécificités et responsabilités, suivant le décret du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants

Elle accompagne l'équipe d'encadrement afin d'identifier les besoins et les attentes des enfants & des familles, d'analyser et organiser la réponse adaptée en cohérence avec le projet d'établissement. Elle anime également des séances d'analyse de la pratique professionnelle avec les deux animatrices.

- 2 animatrices qualifiées (CAP Petite Enfance, BAFA) :

Le rôle des animatrices est essentiel car elles sont au plus près des enfants. Elles doivent respecter le projet Éducatif et le projet pédagogique de la structure.



Elles sont attentives et consignent tout signe de mal-être constaté chez l'enfant. Elles garantissent aux enfants un environnement sécurisé & sécurisant en permanence (soins, sommeil, jeux et activités, sorties...).

Elles assurent l'hygiène corporelle de chaque enfant et reporte systématiquement les problèmes rencontrés auprès de la directrice de la structure.

2. Les relations avec les organismes extérieurs

Nous avons développé à travers nos différents projets une ouverture vers l'extérieur tels que la bibliothèque municipale ou encore le multi-club.

Il y a également un travail qui est fait de manière collégiale avec le service technique et la mairie.

Les relations avec les organismes extérieurs (CAF, PMI...) sont assurées collégialement par la Directrice de l'établissement, la mairie.

La structure participe à différents événements de la ville de DAMPMART.

3. Le rôle des parents dans la vie de l'établissement

La halte-garderie a pour objectif de faire participer les familles. Pour bien connaître les attentes et les contraintes de chaque famille, il est indispensable que chaque parent soit intégré dans la vie de la structure. Elle répondra favorablement à toute proposition des familles pour la mise en place de temps d'échanges autour de la parentalité, de la famille et des enfants.

La halte-garderie propose de mettre en place divers moments d'échanges entre les familles et le personnel encadrant :

- Un échange quotidien via un cahier de transmission et des discussions libres si la disponibilité des familles et des professionnels le permet.
- Un rendez-vous personnalisé avec certaines familles si nécessaire.
- Des rencontres lors de moments festifs (fête de fin d'année, carnaval...)
- La participation des parents au projet de la structure (atelier parent/enfant...)



C) Le projet pédagogique

La halte-garderie située à Dampmart accueille des enfants de 10 mois à moins de 4 ans. La capacité d'accueil maximum est de 10 enfants. La priorité est d'offrir un lieu d'accueil, d'écoute, de respect pour votre enfant et vous.

La pédagogie à la halte-garderie de Dampmart :

L'équipe a la volonté de respecter les rythmes individuels de l'enfant afin de répondre aux mieux à ses besoins physiques et psychiques. L'espace est pensé pour accueillir l'enfant et le laisser évoluer dans un groupe d'âges mélangés en fonction de ses besoins et envies du moment.

Il y a un espace de vie où il y a différents espaces de jeux, c'est-à-dire des jeux libres et des jeux accompagnés laissant l'enfant acteur de son jeu. L'enfant pourra ainsi évoluer et choisir les activités qu'il désire sous le regard bienveillant de l'adulte. L'objectif est d'accompagner les enfants vers l'autonomie.

L'équipe étant en lien avec l'école et le centre de loisirs, partageant les mêmes locaux que celui-ci, il y a un réel fil conducteur qui est mis en place et le travail de la halte-garderie porte aussi sur cela.

L'équipe est pluridisciplinaire et est composée de quatre professionnels :

- Laura est animatrice petite enfance
- Nicole est animatrice petite enfance
- Corinne est éducatrice de jeunes enfants
- Juliette est responsable et référente technique

Fonctionnement de la structure :

La halte-garderie accueille les enfants trois matinées par semaine, les lundis, mardis et vendredi matin de 8h45 à 11h15. Le déroulement de la matinée est le suivant :

8h45 à 9h15 : Temps d'accueil

9h15 : fermeture du portail/ fin d'accueil parent



9h15 à 9h30 : Temps de transmission

9h30 à 10h : temps d'activité manuelle

10h-10h30 : soin

10h30 à 11h : jeux éducatifs, chants et lecture de livres

11h : fin de l'accueil

11h-11h15 : départ échelonné des enfants/accueil parents

Les soins et l'hydratation des enfants se font également tout au long de l'accueil en fonction des besoins de chacun.

Le temps d'accueil :

L'objectif de la halte-garderie est d'accueillir l'enfant en tant qu'individu unique tout au long de l'année.

Définition de l'accueil :

« Sourire, recueillir, écoute, rassurer, attentif, échange, discrétion, disponibilités, respect »

Qu'est-ce qu'un accueil ?

« L'accueil pour nous c'est être disponible et à l'écoute d'un échange, en toute discrétion, pour favoriser un climat de confiance avec les familles ».

• Accueil du matin et de fin de matinée

C'est le moment des transmissions, c'est-à-dire le recueil des informations concernant l'enfant qui seront utiles pour sa prise en charge durant la matinée. Les professionnelles disposent d'un cahier de transmission où sont notées les informations importantes transmises le matin par le parent, le déroulement de la matinée (sieste, activités, soins) ainsi que les informations à retransmettre en fin de matinée aux parents. (Accueil parent)



- Description de l'accueil du matin :

Les enfants et leurs parents sont accueillis à la porte et invités à entrer dans l'espace accueil afin que les enfants enlèvent leurs chaussures et leurs manteaux. Puis ils sont accueillis dans la salle afin qu'ils puissent retrouver leurs repères et ainsi faciliter le moment de séparation.

L'enfant doit arriver habillé et sa couche doit être changée. Pour que l'enfant puisse profiter de sa matinée, il est préférable qu'il ait pris son petit déjeuner. Tout changement dans les horaires d'arrivée et de départ ainsi que les absences doivent être signalées aux personnes de l'équipe pour que l'enfant soit attendu.

Une professionnelle est disponible pour accueillir l'enfant et son parent, elle retranscrit les données sur le cahier de transmission, pose des questions si nécessaire.

Pendant ce temps, une autre professionnelle est disponible auprès du groupe d'enfant déjà présent.

Les accueils du matin des familles peuvent se faire jusqu'à 9h15.

- Description de l'accueil de fin de matinée :

L'accueil se fait dans l'espace accueil.

Pour son bien-être et son confort lors du temps de trajet du retour à la maison, chaque enfant a la couche changée avant son départ.

Une professionnelle est disponible pour accueillir l'enfant et son parent, elle transmet le déroulement de la matinée de l'enfant et les événements importants. Pendant ce temps, une autre professionnelle est disponible auprès du reste du groupe d'enfants. Les départs se font de manière échelonnée.

Les temps d'adaptation

On peut définir les temps d'adaptation par :

« Faire connaissance de l'enfant et sa famille pour assurer la continuité de ses habitudes de vie, de la maison à la halte-garderie afin de respecter son rythme et ses besoins. »

- Le temps d'adaptation varie selon les besoins de l'enfant et de sa famille.



Les temps de jeux

Le jeu est indispensable dans la vie d'un jeune enfant. Il lui permet d'apprendre, de découvrir progressivement le monde dans lequel il évolue.

Un peu plus tard, le jeu va lui permettre de développer ses capacités physiques, manuelles et intellectuelles. Le jeu donne aussi l'opportunité à l'enfant d'intégrer un certain nombre de règles sociales en jouant avec les autres. En jouant, il découvre sa place dans un groupe et grandit.

Il est important d'adapter les jeux à disposition et le rangement dans chaque section de jeu, ainsi qu'à l'aménagement de l'espace sécurisant et propice aux activités.

Les jouets laissés à disposition, deviennent un repère pour les enfants. Ils leur permettent d'apprendre et d'accepter à jouer seul sans la participation systématique de l'adulte. Cette autonomie est importante et lui permettra de trouver sa place au sein d'un groupe et la confiance en lui.

Nous réfléchissons au quotidien aux espaces de vie et aux jeux pour que l'enfant puisse s'appuyer sur ses propres ressources pour apprendre à faire lui-même.

Pour favoriser le jeu, les enfants se verront proposer un environnement aménagé et adapté aux différents âges et favorisant leur autonomie. L'aménagement de l'espace en petits coins thématiques (cuisine, construction, repos, bricolage, puzzle etc.) permet à l'enfant de se repérer, de se diriger où bon lui semble et de soutenir le jeu libre.

L'enfant doit sentir que l'adulte est présent pour être rassuré, pouvoir évoluer dans l'espace avec plaisir et explorer le monde. L'adulte est disponible et porte un regard attentif, intéressé et rassurant sur le groupe d'enfants. Certains ont besoin d'être porté du regard pour évoluer dans le groupe ; alors l'adulte soutient, encourage et félicite. Cette présence demande un réel investissement de la part de l'adulte et une attention particulière.

Un espace conçu pour l'enfant doit lui permettre d'être autonome dans ses expériences tout en garantissant sa sécurité.



Les activités manuelles sont réfléchies en fonction de l'âge de l'enfant. Ces activités permettent à l'enfant d'affiner sa motricité fine notamment. Elles sont proposées aux enfants mais non imposées et sont à leur disposition durant le temps d'activité.

Nous favorisons des activités en petits groupes pour affiner nos observations, pour développer la communication et le contact entre les enfants.

Nous souhaitons respecter l'enfant en répondant à ses besoins.

Cahier de transmissions / Communication échanges

Afin de prodiguer les meilleurs soins tout au long de l'accueil, la première étape importante sont les transmissions faites entre l'équipe et la famille. Ces fameux éléments liés à la santé de l'enfant sont notifiés dans un cahier de transmissions qui permet à l'équipe de s'y référer. La communication orale est primordiale entre les deux animatrices pour assurer un bon suivi des enfants.

La sécurité et l'hygiène

Le règlement de la structure ne permet pas d'accueillir des enfants malades, il est donc de rigueur de veiller à ce que l'enfant ne soit pas malade en arrivant. Une matinée pour un enfant dans un état fébrile et fatigué n'est ni source de plaisir pour lui, ni pour les autres enfants et les adultes. Certaines maladies peuvent être contagieuses et cela aura un impact sur la collectivité.

Pour les petites blessures, il y a une boîte fermée et hors de portée des enfants contenant des produits pharmaceutiques autorisés en collectivité.

Si un enfant se blesse ou tombe malade, la famille est immédiatement prévenue. Si cela répond à une urgence, les secours seront appelés prioritairement.

Chaque enfant doit arriver avec un sac marqué de son prénom contenant une tenue de rechange, une crème de change, des lingettes, les éventuels doudou et tétine et des chaussons pour le confort.



La santé environnementale

Soucieuses du bon développement des enfants accueillis, les animatrices sont sensibles aux bonnes pratiques répondant aux recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain.

En effet, la salle est aérée au moins 10 minutes par jour afin d'y renouveler l'air intérieur et aucun produit d'ambiance n'est utilisé.

Les enfants sont invités à se laver les mains régulièrement.

Quand la météo est favorable, les activités se font majoritairement en extérieur.

Les couches utilisées sont hypoallergéniques, de fabrication française et répondent au label OEKO-TEX, garantissant l'absence de produits toxiques pour le corps et pour l'environnement. De plus, les changes s'effectuent à l'eau et si nécessaire avec un savon simple sans parfum.

Lors du renouvellement du mobilier, le choix se porte sur des matières en bois limitant ainsi l'utilisation des plastiques.

Le matériel servant aux activités est acheté auprès de fournisseurs spécialisés garantissant la qualité des produits et la réduction d'agents polluants. Une attention est également portée sur la bonne utilisation du matériel et à ce que le stockage soit fait hors de la portée des enfants.

L'entretien des locaux se fait avec des produits ayant la certification Ecolabel Européen, favorisant la réduction des impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie, sans compromis sur leur qualité.

Les temps de soin

La bienveillance et le bien-être passe essentiellement par l'individualisation des soins et du suivi de l'enfant. Pour cela les gestes de la professionnelle accompagnent l'enfant avec douceur, calme en harmonisant la parole et l'acte. La verbalisation dans les soins et dans les gestes du quotidien permet d'assurer un lien de confiance et de sécurité entre l'enfant et la professionnelle.

Afin que l'enfant prenne conscience de son schéma corporel, la professionnelle nomme les parties du corps, fait basculer l'enfant sur le côté avec des gestes contenant et enroulant.



En dehors des temps de change, la professionnelle veille au confort et au bien-être de l'enfant (nez sale, couches souillées, cheveux coiffés, boire de l'eau ...).

Par tous ces petits gestes du quotidien le bien-être de l'enfant est assuré.

Aménagement de l'espace et la place de la professionnelle

L'espace de change se trouve en dehors de l'espace de vie, ainsi la professionnelle effectue ses soins en relation privilégiée avec l'enfant, la deuxième professionnelle reste avec le groupe et porte un regard sur le reste du groupe d'enfants.

Pour respecter l'intimité de l'enfant, qu'il n'y ait pas d'allées et venues d'autres personnes (professionnelles ou parents), et il est préférable que les toilettes soient séparées par des cloisons.

Matériels, moyens mis en place :

Une solution hydro alcoolique est mise à disposition des professionnelles après le mouchage des nez par exemple.

Chez les plus grands, il est permis à l'enfant d'acquérir à son rythme différents apprentissages : maitrises des sphincters, habillage/déshabillage/ hygiène.

Le change peut se faire debout, et les enfants se nettoient le visage et les mains. En fonction de son développement moteur, la professionnelle prend le temps de laisser faire l'enfant.

Les temps de sommeil

- La structure ne permet pas des temps de sieste sur les temps du matin.

Les projets et la place des familles

Cette année nous avons fait le choix d'inviter les familles à partager le quotidien de leur enfant lors de différents ateliers :

- Projet « Les quatre saisons », L'automne et Noël avec les parents.
- Chasse aux œufs pour Pâques avec les parents et les enfants



- Vœux du Maire : la décoration de la salle avec les productions des enfants de la micro-crèche. Les enfants décorent aussi le sapin pour ce moment-là.
- Carnaval
- Mini Club avec la baby gym
- Atelier musical avec un intervenant du pôle culturel de Marne et Gondoire

Différents moments forts viennent rythmer le quotidien des enfants et des parents.

Les projets et les accueils proposés répondent à la Charte nationale du jeune enfant.

